



## *Horizon 2030 : objectif label PEB B minimum, chauffage central et ventilation pour tout le parc LYSCO.*

Le plan de rénovation 2020-2024 lancé par le Ministre du Logement dans le deuxième semestre 2020 va permettre de rénover dans un premier temps 181 logements dans les 5 années qui viennent. Et à l'horizon 2030 un nombre de près de 360 logements à rénover, ce qui permettra une rénovation énergétique complète du parc de la société LYSCO dans les 10 prochaines années.

Ce plan de rénovation se fera en deux phases :

Une première phase visera les 62 logements Résidence La Douve à Warneton (2022-2024)

La deuxième phase concernera 19 maisons Rue de l'Ancienne Place à Bas-Warneton (2024-2026) et 100 maisons à Comines Avenue des Châteaux, Rue du Progrès, Avenue des Acacias, Avenue des Tilleuls, Rue des Lilas et Avenue des Erables (2024-2026)

Les travaux consistent principalement à :

- L'isolation extérieure des bâtiments
- Le remplacement des Menuiseries extérieures
- L'installation du chauffage central
- L'installation de la Ventilation Mécanique Contrôlée

L'investissement total frais compris est de 8.058.000 €



Administratif  
056/48.12.62

Social  
056/48.12.60  
056/48.12.61

Comptabilité  
056/48.12.63

Heures d'ouverture  
Lundi au vendredi  
8h30 à 12h

Technique  
056/48.12.64

[www.lysco.be](http://www.lysco.be)  
[info@lysco.be](mailto:info@lysco.be)



## *Plan d'embellissement Rue de la Carpe à Warneton et installation de chaudières collectives.*

Le Ministre du Logement a également approuvé le projet repris dans le plan d'embellissement à savoir l'embellissement et la sécurisation de la Résidence La Lys à Warneton, Rue de la Carpe (36 appartements)

Les travaux consistent principalement à :

- Sécurisation des espaces communs (portes d'entrée, gestion des accès par badges, visiophonie, éclairages led communs et abords)
- Embellissement des espaces communs intérieurs (nouvelles boîtes aux lettres)
- Embellissement des extérieurs et abords (Réparation bétons, réfection dallage terrasse existante, étanchéité terrasse et espace de rencontre intergénérationnel)



En parallèle et sur fonds propres, le système de chauffage des 36 appartements sera remplacé par une chaudière commune placée sur le toit du bâtiment. Toutes les chaudières individuelles seront supprimées.



## Jardin

Les beaux jours reviennent petit à petit. Il sera bientôt temps de penser à nouveau à l'entretien du jardin.

Voici un rappel des différentes règles:

- En fonction de la situation de votre logement, vous devez y entretenir le jardinet à l'avant et à l'arrière de la maison : tondre la pelouse, enlever les mauvaises herbes, ramasser les déchets, ....
- Vous devez également penser à entretenir les haies de séparation dans vos jardins. Les haies ne doivent pas dépasser une hauteur de 1.80 et ce afin de ne pas priver votre habitation et celles de vos voisins de la lumière naturelle
- En ce qui concerne les déchets verts, des points de collecte sont à votre disposition à plusieurs endroits dans la commune, vous pouvez également vous rendre directement au parc à containers de Warneton
- Entretenez votre jardin de façon régulière

Nous vous rappelons que toutes les constructions de type poulailler, clapier, viviers, ... sont strictement interdites !!!





## *Aérer son logement*

En cette période, l'aération de votre logement est importante.

D'une manière générale, il est conseillé d'aérer son logement à raison de deux fois 15 à 30 minutes par jour. C'est le temps qu'il faut pour renouveler l'air d'une pièce, faire sortir toutes les particules nocives sans pour autant la refroidir.

### Pourquoi aérer son logement ?

- Pour faire sortir l'humidité naturellement présente dans le logement et ainsi éviter les moisissures
- Pour faire sortir toutes les pollutions domestiques présentes : tabac, peinture, bougies parfumées,...
- Pour éliminer les mauvaises odeurs
- Pour limiter les risques de maladie

### Comment aérer son logement de façon efficace ?

- Coupez ou baissez votre chauffage
- Ouvrez grand la fenêtre durant 15 à 30 minutes
- Aérez de préférence avant 10 heures ou après 21 heures lorsque l'air extérieur est moins pollué
- Aérez en priorité la cuisine et la salle de bain, pour terminer par les chambres à coucher

Ne couvrez jamais les différentes grilles de ventilation présentes dans votre logement, ces grilles permettent de renouveler l'air de façon naturelle dans votre habitation tout au long de la journée. Et si votre habitation est munie d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC), surtout ne jamais la couper ni la débrancher.

## *Travaux dans votre habitation*

Nous vous rappelons qu'il vous est strictement interdit d'effectuer des travaux quelconques dans votre habitation sans autorisation écrite de la société. Toute demande de travaux doit se faire par écrit avec un descriptif précis des travaux demandés.

## *Fermeture des bureaux*

Le lundi de Pâques 5 avril 2021

Le vendredi 30 avril 2021

Les jeudi 13 et vendredi 14 mai 2021

Du mercredi 21 au vendredi 23 juillet 2021 inclus

